



BULLETIN 2016

LA COMMUNE
DE
SAINT MICHEL DE LA ROË




Le Maire et le Conseil
Municipal
Vous souhaitent une
Bonne et Heureuse
Année !

Mesdames, Messieurs

2015 se termine.

Ce fut une année de réflexion, de décisions administratives, très chargée :

- *Réflexion sur les panneaux en campagne,*
- *Devis et mise en place de ce qui se fera courant mars,*
- *Réflexion sur l'entretien ou l'agrandissement du foyer rural, la décision a été de l'entretenir en isolant et de faire des toilettes aux « normes handicapés », une salle de préparation pour les repas dans la petite salle du bas, voté en fin d'année lors de la mise en place de la D.E.T.R (subvention). Le projet a été étudié en fonction des lois gouvernementales.*

En début d'année 2015, le pays de Craon s'est mis en place avec ses 66 conseillers, pour continuer à mener à bien les projets pour la population de 28 000 habitants. De fil en aiguille tous les regroupements des différents services se sont faits, le C.C.A.S est passé en C.C.I.A.S ... etc...

Le 7 août 2015 a été votée la loi « Notre », cette loi oblige des regroupements de plus en plus importants, exemples :

- *L'eau, le S.I.A.P.E de Livré la Touche va devoir fusionner avec Loigné et Gretz par le décret de cette loi.*
- *L'assainissement de chaque commune passera de la même façon en 2018 à la COMCOM.*

La municipalité n'a pas modifié le pourcentage des impôts de la commune, elle continuera tant que possible, tout en investissant pour entretenir le patrimoine et les infrastructures.

La vie de la commune en 2015 a été animée, l'ouverture de la pêche, le troc jardin, la fête des voisins, les grillades, le marché d'automne, Halloween et le marché de Noël.

Je remercie les associations et leur souhaite une bonne continuation des activités d'animation de la commune.

Les conseillers et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année, une bonne santé pour l'année 2016

Pierrick GILLES

Le Conseil municipal est tenu de se réunir au minimum une fois par trimestre, pour notre part nous nous réunissons en principe le 1^{er} mardi de chaque mois. Pour les personnes qui le souhaitent le registre des délibérations est consultable en Mairie et les compte-rendus des réunions sont mis en ligne sur le site de la commune.

Séance du 3 février 2015

- *Indemnité de l'agent recenseur fixée à 561€ brut*
- *Frais de déplacement des agents communaux plafonnés à 210€ et payables en décembre*

Séance du 5 mars 2015

- *Vote des subventions pour un total de 801€ : soit 110€ pour les associations de la commune (Rencontre des habitants, Comité des fêtes, Génération mouvement et AFN) ; 76€ pour le Comice agricole ; 60€ pour le Syndicat d'initiative ; 30€ pour l'Association familiale ; 20€ pour les Donneurs de sang ; 20€ pour le Secours catholique ; 80€ pour le Centre anticancéreux ; 20€ pour la Croix d'or et 75€ pour la SPA de Laval.*
- *Adoption des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Craon*
- *Reconduction de « l'Opération Argent de poche » pour l'année 2015*
- *Désignation des membres de la C.L.E.C.T : titulaire Pierrick GILLES et suppléant Yves COURNE*

Séance du 7 avril 2015

- *Adoption du compte de gestion et du compte administratif de la commune*
- *Adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'assainissement*
- *Vote du taux des taxes communales : taxe d'habitation 13,18%, taxe foncière sur les propriétés bâties 19,02% et taxes foncières sur les propriétés non bâties 36,76%*
- *Subvention de 109.75€ pour le F.G.D.O.N*

Séance du 15 avril 2015

- *Adoption du budget prévisionnel communal présenté par le Maire : 178.871,03€ en fonctionnement et 132.250€ en investissement.*
- *Adoption du budget prévisionnel de l'assainissement présenté par le Maire : 8.075,25 en fonctionnement et 19.893,75 en investissement.*
- *Choix de l'entreprise COUPE pour le nettoyage des tombes et la construction du Jardin du Souvenir*
- *Subvention pour les Associations des écoles de 11€ par enfant soit 88€ pour l'A.P.E.L et 198€ pour l'Amicale laïque*

Séance du 2 juin 2015

- *Création d'un poste d'Adjoint technique territorial de première classe et suppression du poste d'adjoint technique territorial de deuxième classe*

Séance du 2 juillet 2015

- *Subvention exceptionnelle accordée à l'Organisation Nationale des Anciens Combattants acceptée sous condition de partage des résultats avec la population*

Séance du 1^{er} septembre 2015

- *Acceptation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Craon*
- *Fixation du prix du loyer de l'appartement qui va être remis en location (350€ plus une provision pour le chauffage)*

Séance du 2 octobre 2015

- *Nouveau mode de calcul de la redevance assainissement, le forfait est applicable à toutes les habitations raccordables, il sera de 54€ par contre le prix du m³ utilisé baisse à 0,39€*
- *Les primes accordées au personnel communal restent inchangées par rapport à 2014*

Séance du 3 novembre 2015

- *Décision de planter des magnolias en bordure de l'EGLISE et de créer un passage sur la pelouse entre l'Eglise et le Monument aux morts*

Séance du 1^{er} décembre 2015

- *Vote des tarifs de location des salles pour 2016. La modification concerne la salle des associations qui peut être louée pour 40€ à la journée plus 20€ en période de chauffage.*
- *Vote des tarifs du cimetière : inchangés par rapport à 2015*

Séance du 17 décembre 2015

- *Projet d'aménagement de la salle du Foyer Municipal, Le Conseil s'est prononcé à une majorité de neuf voix lors d'un vote à bulletin secret pour le projet de réhabilitation et mise aux normes contre le projet d'extension*
- *Frais kilométriques des agents communaux, sur présentation des justificatifs, le montant a été arrêté à 96.64€ pour Mme LOUIN et à 261.30€ pour Mr RENONCE.*
- *Création d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de seconde classe et suppression du poste d'adjoint technique territorial de première classe*



BUDGET

Fonctionnement

BUDGET COMMUNAL : Pour cette présentation nous avons voulu savoir pour 100€ comment nous les dépensions et d'où nous les recevions

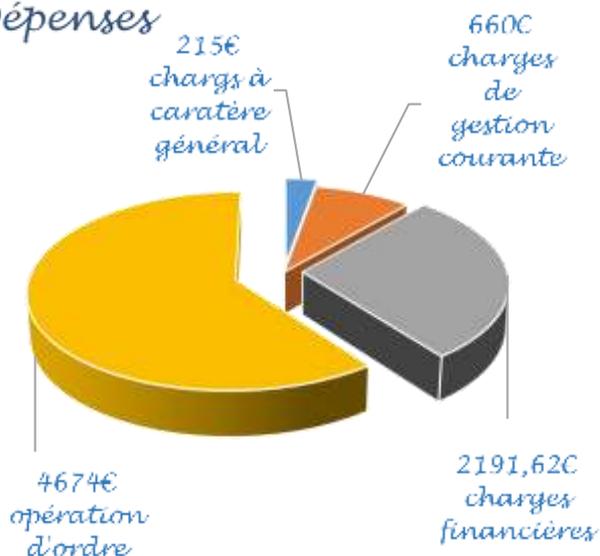
Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, matériel, téléphone)	24,51€	Produit des services	0,25€
Charges de personnel	39,05€	Impôts et taxes	57,90€
Atténuation de charges	2,69€	Atténuation de charges	1,19€
Autres charges de gestion courante (subventions, CCAS, indemnités des élus)	26,73€	Dotations de l'Etat	37,46€
Charges financières	6,72€	Autres produits de gestion	2,37€
Dotation aux amortissements	0,27€	Produits exceptionnels	0,08€

Dépenses totales 138.395,10€

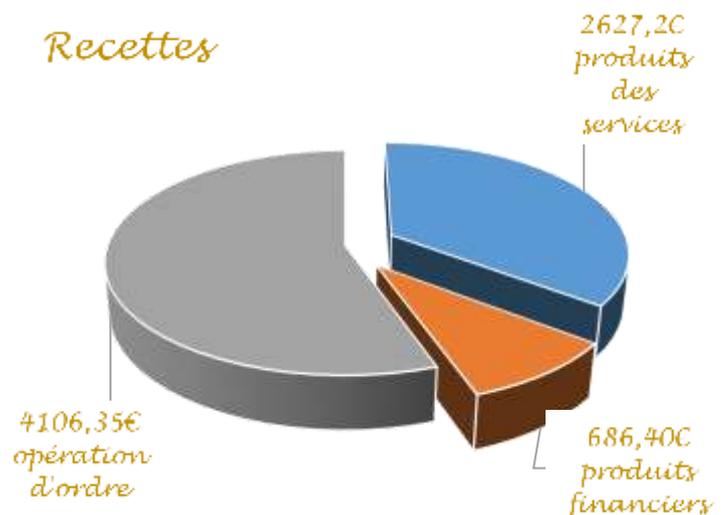
Recettes globales 182.068,30€

ASSAINISSEMENT

Dépenses



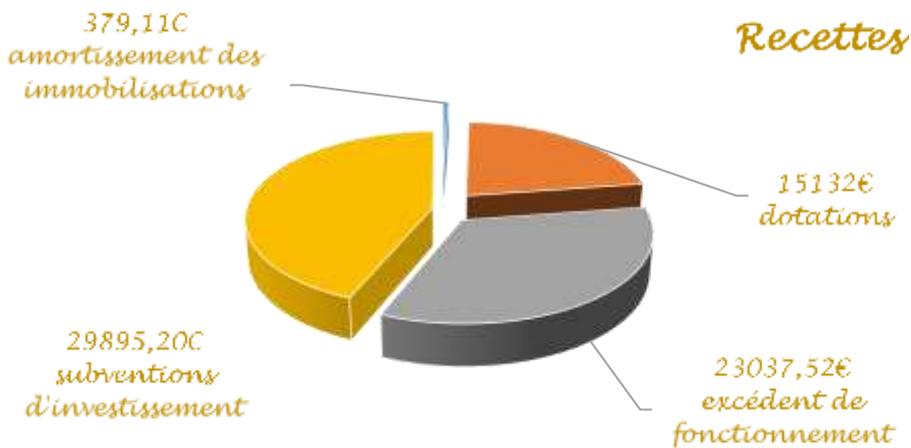
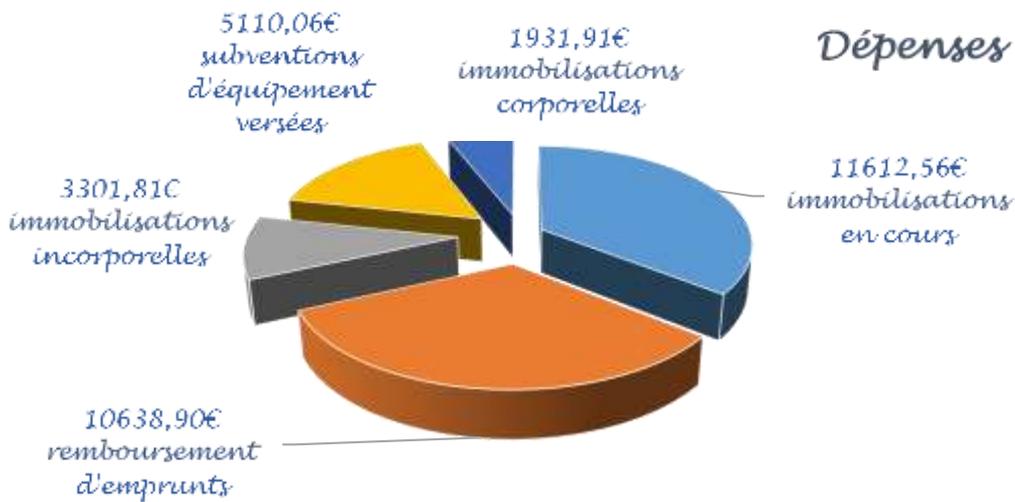
Recettes



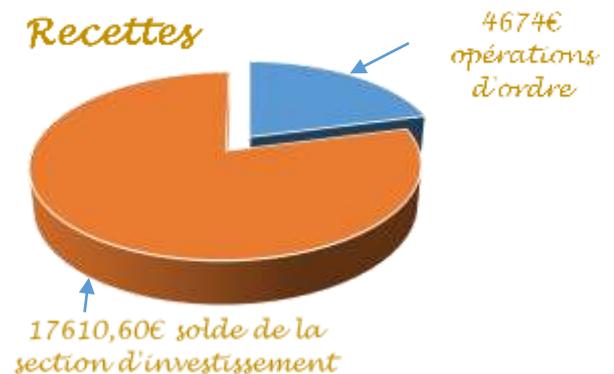
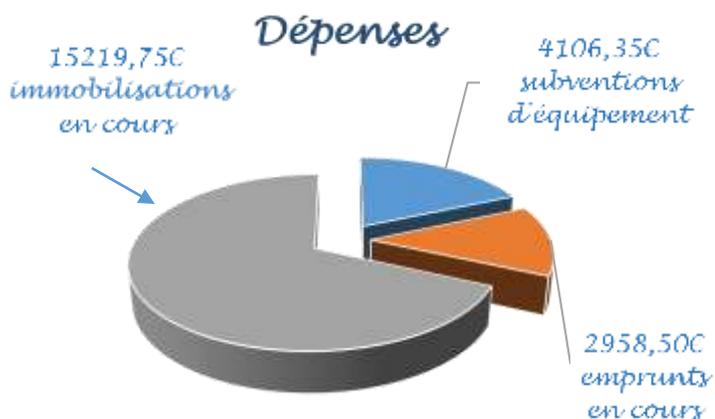
BUDGET

Investissement

BUDGET COMMUNAL



ASSAINISSEMENT





Le Maire
Pierrick GILLES
06 33 06 62 27
Reçoit sur Rendez-vous

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 9 h - 12 h

Jeudi 9 h - 12 h

Vendredi 14 h - 16 h

Tél : 02 43 06 50 23

Fax : 02 77 27 65 65

Courriel :

mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr

Site internet :

www.stmicheldelaroe.mairie53.fr



La 1^{ère} adjointe
Maryse BEYER
Communication, Argent de poche, cimetière, église et salles

06 72 41 59 42



Le 2^{ème} adjoint
Yves COURNE
Finances, voirie

06 23 42 23 23

La 3^{ème} adjointe
Sylvie BERSON
Travaux,
fleurissement

02 43 06 50 24



LE FRELON ASIATIQUE

Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous, collectivités et particuliers

Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis

aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.



Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.

Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, ...), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, ...).

Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.

*La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information :
FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE, 02 43 56 12 40,
accueil@fdgdon53.fr*

Groupement de Destruction des Organismes nuisibles

Période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Afin de comptabiliser correctement les prises, il serait souhaitable que les piégeurs qui œuvrent sur le territoire apportent les « pièces à conviction » au responsable de la commune concernée.

Malgré l'épidémie de « gale » qui sévit sur le renard, les dégâts restent très importants dans les élevages de volaille en plein air. Aucun animal malade n'a été signalé sur la commune.

Pour le reste des prédateurs, le prélèvement reste sensiblement le même, mis à part les rats commensaux qui pullulent partout



2 renards



45 rats musqués



26 ragondins



65 rats commensaux



6 fouines



54 corneilles

Pour ce qui est des « frelons asiatiques », présents de plus en plus dans notre secteur, dès la chute des feuilles, surveillez bien vos arbres où ils auraient pu s'installer.



*Le Bureau vous adresse
Tous ses meilleurs vœux pour 2016*

Le Président,
Christian Cadot
06 76 18 01 63

Plusieurs possibilités de location s'offrent à vous mais les règles concernant les locations sont identiques quel que soit le type de location ; retenir la salle en mairie en remplissant un contrat et en déposant un chèque de caution de 300 €

Il sera également demandé de présenter une attestation d'assurance « Responsabilité civile »

Pour les personnes ne résidant pas dans la commune il sera appliqué une majoration de 50%

Salle du Foyer municipal



	Location salle	Chauffage
½ journée (ex vin d'honneur)	30 €	40 €
Journée	80 €	60 €
Saint Sylvestre	250 €	

Salle des Associations

	Location journée	Chauffage
Salle	40 €	20 €
Préau	Possibilité de location sur demande en mairie	

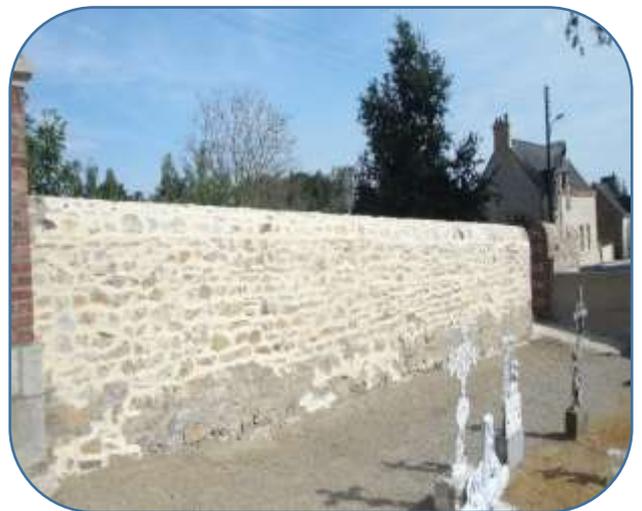


L'aménagement du cimetière était l'un des objectifs fixés pour 2015, du travail a été fait et nous continuerons



Sur la fin du mois de mai et le début du mois de juin, 18 emplacements abandonnés ont été nettoyés ce qui, compte tenu des normes actuelles pour les emplacements (correspondant à un caveau avec socle) nous a permis de libérer 5 emplacements disponibles. Il y a encore possibilité d'en libérer d'autre lors d'une prochaine tranche de travaux.

A la fin du mois de juin, les murs et les plaques de clôture ont été nettoyés au karcher, ce qui a donné un nouvel aspect au cimetière et permit aux jeunes filles de l'Opération Argent de poche de travailler dans de bonnes conditions. Le mur intérieur n'a pas été fait jusqu'au sol car le passage sur le ralentisseur devant le cimetière occasionne des fissures dans les murs et il est prévu un renforcement béton.



Les travaux d'aménagement du jardin du souvenir ont commencé et à cette occasion les cavurnes seront déplacées pour y être installées

Tarifs 2016

	Emplacement	Cavurnes	
		Bâti et concession	Renouvellement concession
15 ans	30€	332€	30€
30 ans	60€	362€	60€

En 2015, sur 12 jeunes éligibles, 6 jeunes filles ont été volontaires.



Nous avons décidé cette année de « mettre un coup de jeune » à l'une des salles des Associations dans l'ancienne école. De même, s'inscrivant dans notre volonté de rénovation du cimetière, il avait été décidé de refaire les joints sur le mur extérieur du cimetière entre le portail et le portillon.

Stassy Dupré, Léa Guyon, Sandrine Hamon, Alicia Houdmon, Aimée Plant et Laurine Serveau ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté pour maîtriser les travaux de peinture et de maçonnerie. Elles ont été encadrées par Guy Grondin et les membres du Conseil participant au dispositif.

Durant la première semaine on a travaillé à l'école, lessivée et mise en peinture, la salle a complètement changé d'aspect.



Les semaines suivantes ont été consacrées au mur du cimetière. Burins et marteaux sont entrés en action puis la réfection des joints... Il y a eu tant d'ardeur que nous avons décidé de faire également le mur intérieur. (Certains se demanderont pourquoi il n'est pas fait jusqu'au sol, c'est parce qu'un renfort en béton va être coulé pour renforcer le mur qui a tendance à se fissurer avec le passage des camions).

On peut remercier également Gaby Lambert qui nous a conseillé sur la façon de faire les joints.

Le bilan que l'on peut faire sur le dispositif « Argent de poche » 2015 est très positif, non seulement les participantes ont pris plaisir à ce qu'elles ont fait, mais elles sont partantes pour continuer l'an prochain.





Dites-le avec des fleurs

*Cette année, la couleur était de mise
Les bulbes de printemps, les rosiers,
les fleurs annuelles, verveines, bégonias et
lièrres ont embellis notre bourg.*



La façade de la mairie nettoyée au printemps.



*Le sapin situé
près de l'église
a été coupé et
remplacé par
des magnolias*



*Plantation de la haie du cimetière avec différents arbustes
(Eleagnus, Photinia et Cotoneaster)*

ZOOM sur l'élagage



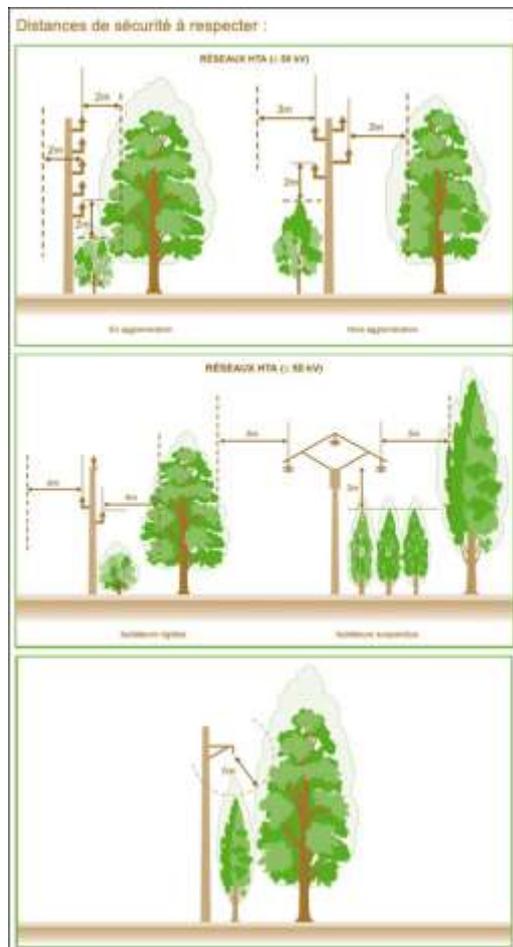
Les enjeux de l'élagage :

- Bénéficier d'une bonne qualité de fourniture en limitant le nombre d'incidents
- Garantir la sécurité des personnes et des biens à proximité des ouvrages
- Respecter l'environnement

Qui paie l'élagage ?

Pour les lignes électriques, la responsabilité en matière d'élagage des végétaux à proximité des réseaux incombe au concessionnaire (ERDF)

Pour les lignes téléphoniques, depuis 1996, Orange n'est plus soumis à l'entretien des abords des lignes téléphoniques et les propriétaires riverains des lignes sont chargés de procéder à leurs frais à ces travaux. Le code général des collectivités territoriales (articles L. 2212-1 et L. 2212-2) et du code de la voirie routière (L. 114-1, L. 114-2 et R. 116-2) permet à la commune d'exiger l'élagage des arbres de la part des propriétaires riverains.



Droits et obligations du propriétaire :

Le propriétaire doit veiller aux distances de plantation sous et aux abords des lignes

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne

ET SI Une ligne téléphonique est coupée :

L'accès aux services d'urgence pompiers, SAMU, gendarmerie sont rompus
Une personne reliée par téléalarme est isolée de tout secours.....

Urgence: Erdf 02.40.41.02.50

Orange : 0800 083 083

Chaque année on constate des dépôts sauvages et in non-respect des règles d'hygiène et de sécurité à côté des conteneurs situés en campagne.

Bien souvent cela est dû à des gens extérieurs au secteur, restez vigilants car des bouteilles ou des déchets à côté des poubelles peuvent être dangereux.



La Collecte des ordures ménagères reste fixée au mardi (mettre vos poubelles le lundi soir ou le mardi matin de bonne heure).

Cette année le 1^{er} novembre tombant un mardi la collecte sera effectuée sur notre commune le lundi 31 octobre.

Rappel des horaires de déchèteries

Horaires d'ouverture	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Ballots 02 43 06 62 40		13h30 17h30		9h00 12h00		10h00-12h00 et 13h30-17h30
Craon 02 43 06 08 69	13h30 17h30	9h00 12h00	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	10h00-12h00 et 13h30-17h30
Saint Aignan sur Roë 02 43 06 79 60				13h30 17h30		10h00-12h00 et 13h30-17h30

Saint Michel de la Roë est une commune essentiellement à vocation agricole, nous avons choisi de vous présenter quelques producteurs



*EARL PATANSYL Frères, La Bigotière
à Saint Michel de la Roë*

*Exploitation agricole dédiée à l'agriculture
biologique, gérée par Anthony et Sylvain SABIN*

On y cultive des céréales mais l'activité principale est l'élevage de poules pondeuses. Un bâtiment de 2000 poules avec un centre de conditionnement est consacré à la vente en direct des œufs dans les magasins bio, les collectivités mais aussi dans certains petits et moyens commerces de proximité pour la plus grande partie dans le département de la Mayenne. Afin de favoriser les circuits courts, l'EARL effectue ses propres livraisons.



CIDRE & JUS DE POMME

*Franck POIRIER, Ferme de la Gouronnière à
Saint Michel de la Roë*

Dès le XVIIème siècle il y a des pommes à cidre sur cette ferme qui faisait alors partie de l'Abbaye de la Roë. Aujourd'hui, les pommes de ce terroir donnent un cidre demi-sec aux arômes fruités.

*Vente sur place tous les vendredis de 16h à 19h
ou sur Rendez-vous au 06 22 54 83 26*

HUILES DE MAYENNE

*Guénaél et Roselyne HERVE, Ferme des Orgeries à
Saint Michel de la Roë*

Producteurs de céréales et d'oléagineux, nous pressons de l'huile avec des graines de colza, tournesol et cameline.

La vente de nos produits se fait sur les marchés de Château-Gontier et Rennes, chez les maraîchers de la région et les magasins à la ferme de la Mayenne et de l'Ille et Vilaine



Les amis de la danse vous font part de leur joie et de la bonne humeur, de se retrouver pour danser et apprendre de nouvelles danses de salon et révision country les lundis d'Octobre à Juin.



Nous remercions particulièrement le comité des fêtes et le conseil municipal pour l'accueil et la mise à disposition de la salle



Les amis de la danse

vœux pour 2016

vous adressent leurs meilleurs



*Président
Jean Pierre Lemoine*



EN 2015...

C'est : du changement pour l'association, l'équipe au grand complet a été renouvelée, nous sommes aujourd'hui un collectif de 6 femmes : Natacha Courné, Marie Monique Grondin, Adeline Harel, Samira Martin, Pascale Seknazi, Patricia Tureau

Mais c'est aussi : de bons moments, de beaux moments, des jeux amusants, de la convivialité et du partage pour cette première année où nous avons tenté de satisfaire petits et grands...

Un grand merci pour votre participation en cette première année !!! Nous vous retrouverons (nombreux : on l'espère...) dès le 31 Janvier, pour notre première assemblée générale.

It is : of the change for the association, the whole team was renewed, we are a collective of 6 women today:

Natacha Courné, Marie Monique Grondin, Adeline Harel, Samira Martin, Pascale Seknazi, Patricia Tureau

But it is also: of good moments, of beautiful moments, funny games, conviviality and sharing for this first year when we tried to satisfy younger and older....

Thanks you very much for your participation on this first year!!!

We shall find you (numerous : we hope for it...) in January 31st for our first one general assembly.

Little peek for 2016 :

- February : carnival
- March : release
- April : hunting in easter eggs
- May : barter garden and neighbours' day
- June : party of the summer
- September : suprised activity
- October : halloween
- November : toys stock market
- December : christmas market

Petit aperçu pour 2016 :

- février : carnaval
- mars : sortie
- avril : chasse aux œufs de pâques
- mai : troc jardin et fête des voisins
- juin : fête de l'été
- septembre : activité surprise
- octobre : halloween
- novembre : bourse aux jouets
- décembre : marché de Noël

*PAROLE
AUX
ASSOCIATIONS*

Rencontre des Habitants

*Petite Rétropective
Little Review...*



*Bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Le collectif*

*Happy end of the year to all of us.
The collective*

2015



« Génération Mouvement » est basée sur la convivialité au travers des différentes activités : tarot, belote, scrabble ainsi que des randonnées mensuelles suivies de jeux de boules.

Ces rencontres ont lieu tous les mardis après-midi à partir de 14h à l'ancienne école dont le local a été rénové par les jeunes du dispositif argent de poche. Nous avons découvert les lieux à la rentrée de septembre puisque nous suspendons nos activités pendant les vacances scolaires. Nous terminons en juin par un pique-nique à La Rincerie. Nous redémarrons nos rencontres en septembre de la même façon suivie de jeux et randonnées.

Pour ceux à qui l'après-midi semble trop longue, il est possible de nous rejoindre à partir de 16h pour partager le goûter, offert par les participants selon leur date d'anniversaire.

Notre repas annuel a eu lieu en mai à Cuillé au restaurant « l'Entremet » avec la participation de tous nos adhérents.



Une journée rencontre cantonale s'est déroulée en juin à Ballots avec la visite de l'usine Fonlupt suivie de jeux de cartes et de jeux extérieurs suivant le temps. Tout le monde s'est retrouvé pour partager un goûter



Comme chaque année, un repas cantonal est organisé à Congrier mi-septembre. Nous fêtons Noël en dégustant la traditionnelle bûche.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale pour la subvention qu'elle nous a accordée

*Best wishes waiting
to see you here*

*We with whom we can share good times
would be pleased to welcome our English friends*

Génération Mouvement
vous présente
tous ses meilleurs voeux

En février : Assemblée Générale et galette avec la participation de Monsieur le Maire. Merci pour la subvention communale

8 mai : Commémoration de la victoire de 1945
Cérémonie à La Roë avec la batterie fanfare du Craonnais, une centaine de personnes et 10 drapeaux représentent notre regroupement. Ensuite retour à Saint Michel devant le monument aux morts, les enfants Bédier, Gilles, Martin et Sabin déposent les gerbes et participent avec le Président AFN, à l'appel des morts tombés au champ d'honneur. Lecture du manifeste faite par le Maire, Pierrick Gilles. Le Conseil est bien représenté : 7 personnes. Un pot est servi à la salle du Foyer.



Juillet : Journée champêtre

Temps maussade, il pleut et il fait froid, heureusement nous avons le préau et la salle des Associations. Robert et Germaine Gastinel nous offrent l'apéro et les gâteaux pour leurs 50 ans de mariage. Pour ces noces d'or une jolie composition florale est offerte. Bonnes grillades et bonne ambiance malgré tout.

Novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Cérémonie à La Rouaudière avec la batterie fanfare qui ne peut pas nous interpréter la Marseillaise (manque une trompette) c'est dommage ! Beaucoup de combattants et quelques épouses courageuses malgré l'heure matinale. Les 10 drapeaux apportent des couleurs dans le ciel gris d'automne. Les maires des 7 communes sont présents.



Pour 11 heures nous rejoignons Saint Michel pour la cérémonie habituelle au monument aux morts. Les enfants Bédier et Martin déposent les gerbes et accompagnent le président pour l'appel des combattants morts au cours de ce conflit. Monsieur le Maire fait lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Petite participation locale. Pot de l'amitié à la salle du Foyer. La matinée se termine par un déjeuner au restaurant « Le Pégasien » avec les communes de Saint Aignan et Brains.

La section AFN de Saint Michel de la Roë vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016 en espérant une année de paix.



Le Président,
Gabriel LAMBERT

Nous arrivons au terme de cette année 2015, les faits marquants de l'année écoulée sont :

- △ 10 Janvier : Démontage des illuminations
- △ 30 Janvier : Vœux du comité des fêtes dans la salle communale avec le groupe de danse et le conseil municipal.



- △ 4 Avril : **Pêche à la truite** au plan d'eau communal, 40 kg de truites mis à l'eau, 45 gaules présentes. Un nettoyage devient nécessaire.



- △ 12 Avril : **Course cycliste du Pays de Craon** avec un passage dans notre commune en milieu de matinée.

- △ 19 Avril : **« Les motards ont du cœur »**
Le comité des fêtes ont eu le plaisir de leur offrir boissons / café/ brioche ainsi qu'un don de 50 €.



△ 24 Avril : *Assemblée générale.*

Voici la composition du nouveau bureau :

- Président : Bédier Patrick
- Vice-Président : Martin Michel
- Trésorier : Marchand Bruno
- Secrétaire : Renoncé Sylvie

Membres : Berson Philippe, Daguin Loïc, Gilles Pierrick,
Hamon Michel, Hamon Philippe, Lambert Gaby.



△ 4 Juillet : Traditionnel « *Soirée Grillade* » avec la présence de 180 convives.

△ 5 Décembre : *Montage des illuminations.*

Le comité des fêtes a réinvesti 500 € afin de maintenir le niveau actuel des illuminations.



△ 19 Décembre : Soirée à l'herberie à Pouancé avec Patrick Cosnet.

Dates à retenir en 2016

- ✓ 09 Janvier : Démontage des illuminations
- ✓ 22 Janvier : Les Amis de la danse avec le Comité des fêtes invite le conseil municipal à partager la galette des rois autour d'un verre.
- ✓ 02 Avril : Pêche à la truite
- ✓ 24 Avril : Les motards ont du cœur
- ✓ 02 Juillet : Soirée Grillade
- ✓ 03 Décembre : Montage des illuminations
- ✓ ?? Décembre : Un projet de sortie devrait aboutir

*Le Comité des Fêtes vous souhaite à toutes
et à tous une bonne et heureuse Année 2016*

*Le Président
Patrick Bédier*

Il reste des places !!!

*Crèche parentale les petits lutins
2, rue des marches de Bretagne
53350 La Roë Tél : 02.43.06.95.17*

*Tarif fixé selon le revenu familial.
Aurélie Delanoë, animatrice qualifiée,
accompagnée d'une bénévole Audrey
Métayer, accueille les enfants et leurs
parents*

*La structure peut accueillir 10 enfants
âgés de 3 mois à 4 ans.*

*Le lundi de 9h00 à 17h00 (en période
scolaire).*



Plusieurs activités sont proposées :

Peinture, collage, dessin, pâte à modeler, pâtisserie, motricité, histoires, musique, ballade. Pour apprendre, s'éveiller et s'épanouir.

Pour les parents, ce mode de garde permet :

De se libérer une journée par semaine, de faire l'expérience de la séparation avant la rentrée à l'école maternelle, de pouvoir rencontrer et échanger avec d'autres parents et la responsable, de voir son enfant évoluer au sein d'un groupe

Les temps forts en 2015 :

- *La fête de la petite enfance à la Rouaudière avec le RAM, le Ribambus et la crèche parentale « la Marelle » en Avril*
- *La sortie à la ferme « le refuge » à Pouancé en Juin avec la crèche « la Marelle »*
- *Le spectacle de Noël avec le RAM, le Ribambus et la crèche « La Marelle » en Décembre*
- *Des animations musicales sont proposées avec Sylvie Mareau et Anne Elise Fonteneau intervenantes de la communauté de communes au courant de l'année.*

Le bureau
Présidente : Hélène
SCARAVATTI
Trésorière :
Vanessa SORIEUX

Merci aux partenaires financiers : CAF, MSA, conseil général, commune de la Roë et communauté de communes.

VIE
INTERCOMMUNALE

Crèche parentale « la Marelle »

La crèche parentale La Marelle est ouverte tous les jeudis de 9h à 17h en période scolaire. Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

En cette fin d'année 2015 la crèche a connu quelques changements, à savoir le départ d'Aude Bourgeois qui est remplacée par Hellen Gerrish éducatrice de jeunes enfants. La structure bénéficie de l'aide précieuse de nos deux bénévoles: Marie-Thérèse Ablin et Nathalie Lefèvre qui nous sont d'un grand soutien.



La crèche bénéficie également de la présence régulière d'une dumiste afin de sensibiliser les plus petits.



Au cœur de la crèche parentale, les parents peuvent voir évoluer leur enfants au sein d'un groupe, découvrir une association, être en contact avec d'autres parents... Tout au long de l'année nous organisons des fêtes et des sorties en partenariat avec la crèche de La Roë, le RAM et le Ribambus.

Le tarif mensuel est fixé selon le revenu familial. La crèche fournit les repas et les couches.

L'assemblée générale se tiendra début d'année 2016.

Nous remercions la CAF, la MSA, la commune de Congrier et la communauté de communes du Pays de Craon pour leur aides financières précieuses.

Le Bureau :

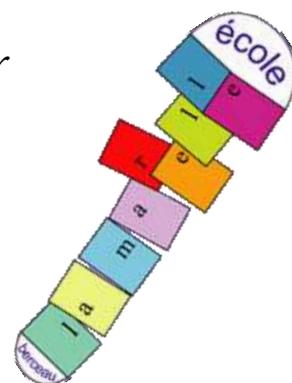
Présidente : Aurélie RAMANY de Congrier

Trésorière : Annabelle PELFRESNE de Congrier

Secrétaire : Brett DURANT de Congrier

Pour tous renseignements
Crèche Parentale « la Marelle »
3 rue des sports
53800 Congrier
au 02.43.07.56.38

Mail : lamarelle53@laposte.net



VIE
INTERCOMMUNALE

Ecole Sacré Coeur

Ecole Sacré Coeur
3, bd Charles de Gaulle
53390 SAINT AIGNAN-SUR-ROË

Tel : 02.43.06.51.63
mail : escsta@wanadoo.fr
Chef d'établissement : Mme Gohier Delphine.
Blog de l'école
<http://ec53.ecolito.org/staignan-sacrecoeur>

L'équipe pédagogique

Classe maternelle-CP : Mme Gohier Delphine
Classe CE-CM : Mme Ozouf Agathe
ASEM : Mme Bouvier Valérie
Mme Catrouillet Natacha le mercredi matin
Enseignante spécialisée : Mme Coutard
Psychologue scolaire : Mme Bréhard



Effectif : 41 élèves
CE-CM : 17 élèves
PS-MS-GS-CP : 24 élèves

Projet éducatif

Un enseignement adapté au rythme de chaque enfant pour favoriser sa réussite scolaire. Un cadre favorisant l'écoute, la confiance, le dialogue.

Accompagner chaque élève dans ses apprentissages en utilisant des méthodes pédagogiques variées.

Favoriser la coopération entre élèves,
Travailler par projet, développer l'autonomie et le goût de l'effort.

Porter un regard bienveillant et positif sur chaque enfant.
Valoriser ses réussites.



Faire progresser chaque enfant.
Travail individualisé en début d'après-midi.

Instaurer un cadre, veiller à la sécurité des enfants.

Être à l'écoute, communiquer, partager des temps de solidarité.

Les activités de l'année 2015

- □ Ouverture culturelle : théâtre, cinéma.
- □ Activités sportives : piscine, voile et nature à la Rincerie.
- □ Action humanitaire : « Bol de riz » organisé à l'école. Les bénéfices sont reversés à une association « Enfants du Mékong » (remerciements à Régine et Laurent du coccimarket de St Aignan pour leur aimable contribution).
- Echanges entre les élèves des classes : lecture des grands aux petits, informatique, préparation portes ouvertes, articles journaux, jeux de société, arts plastiques.
- Utilisation des ordinateurs portables dans les différentes matières.
- Intervention d'un musicien dans les deux classes.
- Prévention routière, permis internet en lien avec la gendarmerie.
- Temps de partage « inter-génération » avec la maison de retraite.
- Temps forts avec les parents : accompagnement de sorties, ateliers manuels avec les enfants, portes ouvertes, kermesse.
- La catéchèse reste une proposition pour les familles. Elle s'effectue le lundi pour les enfants inscrits. Liens avec la paroisse : célébration de Noël, messe des familles.

Projets avec le résoplus53 (7 autres écoles du réseau et le collège Prieuré de Craon)

- Activités sportives : cross pour les CP CE CM, journées multisports.
- Sorties scolaires, classes découvertes effectuées avec les écoles Notre Dame de Pontmain de Senonnes et Congrier. Deux classes découvertes (mer et neige) dans la scolarité de chaque enfant.
- Découverte du collège pour les futurs 6ème.
- Mutualisation entre écoles du matériel sportif.

Projet d'année 2015-2016 : « Partons à la découverte »

Découverte de soi et des autres. Découverte des sciences (ateliers de la PS au CM2 au musée des sciences de Rennes). Découverte de la musique et du chant choral.

Les élèves préparent un spectacle musical intitulé « En sortant de l'école » qui sera joué le samedi 30 avril 2016 à la salle du Mûrier à Craon. Ce spectacle réunira les écoles catholiques de Craon, Ballots, Renazé, Livré, Senonnes, Congrier et St Quentin.

Photos de l'année 2015



Classe de mer
Païmpol
Mai 2015



Action de
solidarité :
Bol de riz



Kermesse juin 2015.



Rentrée septembre 2015.

Les associations OGEC et APEL

L'OGEC est l'organisme de gestion des écoles catholiques qui assure la gestion financière de l'établissement en collaboration avec le chef d'établissement.

L'APEL est une association composée de parents d'élèves. Elle apporte une aide financière à l'école en organisant différentes actions : soirée Paëlla, vente de chocolats pour Noël, brioches, récolte de papiers. L'APEL participe au financement des sorties scolaires et voyages (classe de neige et classe de mer).

Pour la deuxième année, l'apel propose de récolter vos papiers, cartons, cartonnets. Vous pouvez les apporter directement à l'école, deux bacs sont mis à votre disposition sous le préau.

Les bureaux :

APEL : Présidente Salmon Ombeline.

OGEC : Président Courné Yves.

Dates à retenir :

- ☐ Vendredi 11 et samedi 12 mars 2016 : portes ouvertes de l'école.
- ☐ Samedi 30 avril 2016 : spectacle musical à Craon salle du Mûrier.
- ☐ Spectacle de fin d'année : dimanche 26 juin 2016.
- ☐ Samedi 15 octobre 2016 : soirée Paëlla.

Toute l'équipe ainsi que les bureaux vous souhaitent une année 2016 remplie de paix et de bonheur.



SYNDICAT
D'INITIATIVE

DE ST AIGNAN/ ROË ET RENAZE

En 2015, les activités du Syndicat d'Initiative ont été reconduites. Merci à tous ceux qui ont participé à celles-ci.

✓ CREATION D'UN CIRCUIT-DECOUVERTE :

« Venez à la découverte du village de Saint Aignan sur Roë en 25 questions » avec la coopération des deux SI de Craon et Cossé le Vivien

✓ CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2015

Concours des fermes et maisons fleuries en campagne

Le Syndicat d'Initiative continue à organiser le concours des maisons fleuries en agglomération et en campagne ainsi que des fermes fleuries. Un jury est passé le mercredi 29 juillet 2015. Il a été constitué pour chaque catégorie.



Ont participé aux jurys: Mme Paulette Colas (Senonnes), Mme Clotilde Faguer et Mr Gabriel Lambert (St Michel de la Roë), Angélique Lelièvre (Chasé-Henry), Mr Gilbert Moreau (Cuillé), Mme Marie-Josèphe Moreau et Mr Christian Daulay (Fontaine-Couverte), Mr Seyeux (Congrier).

Résultats du concours cantonal du fleurissement 2015 :

Catégorie fermes fleuries et paysagées:



Hors concours : M & Mme Daulay Christian (La Blohinière, Fontaine Couverte)
 1er - M & Mme Guion Jean Claude (La Chaignonnière, Fontaine Couverte)
 2ème - Mme Séjourne Roland, (La Biraudière, La Rouaudière)
 3ème - M & Mme Raimbeaud Alain (La Grande Besnière, Fontaine Couverte)
 4ème - Mme Madiot Isabelle (La Besnardière, Saint Saturnin du Limet)
 5ème - M & Mme Moriceau Jean Pierre (La Janvierie, La Rouaudière)

Catégorie maisons fleuries en campagne :

Hors concours : M & Mme Boisseau Michel (La Poupinière, Fontaine Couverte)
 1er - M & Mme Berthier Michel (Les Pas, Fontaine Couverte)
 2ème - M & Mme Masson Jean Yves (Les Aulnays, Fontaine Couverte)
 3ème M & Mme Cochín Emile (La Viochetrie, La Rouaudière)

- 4ème - Mme Seyeux Madeleine (La Gauterie, Congrier)
 5ème - Mme Bodin Catherine (La Blotière, Ballots)
 6ème - M & Mme Bulourde Aristide (Les Trotteries, Saint Saturnin du Limet)
 7ème - M & Mme Duvacher Hubert (Le Grand Sollier, Saint Aignan sur Roë)
 8ème - M & Mme Chenaut Joseph (Les Gallières, La Rouaudière)
 9ème - M & Mme Beaulieu Pierre (La Croix Couverte, Fontaine Couverte)
 10ème - M & Mme Nault Guy (Mauny, Fontaine Couverte)

Catégorie maisons fleuries en agglomération :

Résultat de la sélection : Maison avec jardin très visible de la rue

- Hors Concours - M & Mme Huneau Gérard (3 allée des Rosiers, Renazé)
 1er - M & Mme Juge (3 allées des Perrayeurs, Renazé)
 2ème - M & Mme Moriceau Daniel (1, rue du Roquet, Renazé)
 3ème - M & Mme Aillerie Louis (8 chemin des Planchettes, Renazé)
 4ème - Mme Barbier (13 allée Aragon, Renazé)
 5ème - M & Mme Godiot Paul (10, rue Madame de Senonnes, St Aignan s/ Roë)
 6ème - M & Mme Halet Pierre (9, rue Jean Moulin, Renazé)
 6ème ex-æquo - M & Mme Pointeau François (2 avenue Champagné, Congrier)
 8ème - M & Mme Megnegneau J L (10, rue Sainte Anne, Ballots)
 9ème - M & Mme Paillard J (15 bis route de la Selle Craonnaise, Ballots)
 10ème - M & Mme Gadbin Michel (6, route de la Selle Craonnaise, Ballots)



Les jurys du Syndicat d'Initiative passent après les jurys communaux.
 Il n'y a plus de concours départementaux mais le Syndicat d'Initiative de St Aignan/Roë pense qu'il est important de continuer à organiser ces concours de fleurissement.

Merci à tous ceux qui participent à l'embellissement de nos belles communes.

✓ RENCONTRES DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS ET DES SAINT MICHEL DE France

Les ambassadeurs du Syndicat d'Initiative sont Clotilde Faguer pour les Saint Michel de France et Fernand Jeudy pour les communes aux noms burlesques et chantants. En 2015, la rencontre des communes aux noms burlesques et chantants a eu lieu à Le Quiou (22).

✓ CIRCUIT DES CRECHES DE NOEL 2015-2016

En 2014, beaucoup de monde sur le circuit des 30 crèches, ce qui est encourageant.

Un grand merci à tous ceux qui montent les crèches, ils permettent à tous les visiteurs de découvrir non seulement les crèches mais aussi le patrimoine religieux de notre secteur.



Reconduction du circuit (du samedi 19 décembre 2015 au dimanche 03 janvier 2016).

✓ CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL DES VILLAGES, DES MAISONS EN AGGLOMERATION ET HORS AGGLOMERATION 2015



Reconduction du circuit
(Passage de deux jurys le lundi 21 décembre 2015).

✓ POINT A LA ROE

Participation du Syndicat d'Initiative avec embauche d'un agent. Julie Marchand a été employée à mi-temps du 4 juillet au 26 août 2015 à l'Abbaye de la Roë Nous la remercions de sa bonne coopération

✓ PROJETS 2016

- Regroupement des trois Syndicats d'Initiative de la Communauté de Communes du Craonnais avec des commissions propres selon les secteurs d'activités
- Concours du fleurissement
- Concours des illuminations et circuit des crèches de Noël

Tous les membres du Syndicat d'Initiative se joignent à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une bonne année 2016

La Vice-Présidente
Clotilde Faguer

*Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)
Saint-Aignan-sur-Roë - Brains-sur-les-Marches - Saint-Michel-de-la-Roë*

Contact : 02 - 43 - 06 - 95 - 63
ou ce.0530381b@ac-nantes.fr 1



1. Présentation

L'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 115 élèves répartis en 5 classes.

- ❖ Classe de TPS-PS-MS : Mr Archambeau Loïc
 - ❖ Classe de MS-CP : Mme Le Faou Marie-Pierre
 - ❖ Classe de GS-CE1 : Mr Camus Florent
 - ❖ Classe de CE2-CM1 : Mme Tesnière -Jegat Nathalie
 - ❖ Classe de CM1-CM2 : Mr Douillard Matthias (directeur)
- et Mme Aubaul- Moreau Marine en complément de service (le mardi).
- ❖ Mr Gaudin Stève est présent tous les lundis dans le cadre du dispositif de l'Education Nationale : un maître de plus que de classes.

Deux ATSEM sont présentes en classes maternelles. Il s'agit de Mme Juge Fabienne et de Mme François Alice.

RASED : (Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est une structure éducative. Il apporte une aide aux enfants en difficulté au sein des écoles maternelles et des écoles élémentaires. Il est composé d'un psychologue scolaire : Mme Humeau Anne et d'une enseignante spécialisée : Mme Cherbonnel Sarah.

2. Points forts de l'année écoulée



Arbre de Noël de l'école en décembre sur le thème de la différenciation
Sortie au Zoo de la Flèche pour les PS-MS-GS-CP en juin

Sortie randonnée dans les Alpes Mancelles avec ascension du belvédère du Mont des Avaloirs pour les CE1-CE2-CM1-CM2 en mai.

Visite du château de Pouancé pour les CE1-CE2-CM1-CM2 en juin.

Fin mars, les élèves de CM1-CM2 ont repris les chansons de Claude Nougaro lors d'un concert à Cossé-le-Vivien.

3. Reconduction des activités pédagogiques

Reprise du cycle « natation » à la piscine de Craon pour les élèves de G.S. au CM2. Les séances débuteront en janvier pour les CPCE2 -CM1 et en avril pour les GS-CE1 -CM1 -CM2. Dès le mois de septembre 2015, Les CM1 - CM2 ont bénéficié de 3 jours de voile à la base nautique de la Rincerie. Quant aux CE2, Ils ont participé à des activités de course d'orientation et d'étude de la nature.

Chaque classe ira voir un spectacle culturel financé par la Communauté de Communes ainsi qu'un film au cinéma de Renazé. Un musicien (dumiste) interviendra sur les cinq classes au troisième trimestre. Prévention routière, Apprendre à porter Secours et Brevet Internet sont également au programme pour les élèves de CM1 -CM2.



4. Projets pour l'année 2015-2016

La fête de Noël aura lieu le Vendredi 11 décembre sur le thème de l'eau. 35 élèves de CM1 -CM2 iront en classe de neige au Collet d'Allevard en Isère du 6 au 17 mars 2016. Les élèves de PS-MS travailleront sur le thème de la ferme. Une visite sera programmée. Les cycles 2 et 3 iront au musée Robert Tatin et participeront à des ateliers plastiques sur place.

5. Parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année scolaire 2015-2016 : Germond Christelle - Triquet Marie - Plante - Gosse Lohan - Serreau Sébastien - Pasquier Sylviane - Lair Nelly - Rousseau François - Loison Nathalie - Guérin Noëlle

VIE
INTERCOMMUNALE

Amicale Laïque

Amicale Laïque

Ecole Publique

Saint Aignan sur Roë



L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui se mobilise pour soutenir les projets des enseignants de l'Ecole Publique.

Elle permet d'aider au financement des activités scolaires comme la classe de neige et les sorties pédagogiques.

Elle organise également l'Arbre de Noël, le 11 décembre 2015, durant lequel les enfants présentent leur spectacle de chants et de danses et à l'issue duquel le Père Noël vient en personne récompenser les élèves.

Afin de financer ces activités, elle organise deux grands événements :

- Un dîner dansant le 16 avril 2016 à 20h30, animé par l'orchestre Arobase.
- Une fête de fin d'année scolaire, avec animation « Fort-Boyard » et kermesse le 03 juillet 2016.

Mais aussi des opérations mises en place tout au long de l'année telle que le recyclage de papier.....

RECUPERATION
DES
DECHETS
EN PAPIER



L'Amicale Laïque va installer prochainement un conteneur dans la cour.

Vous pourrez, chaque jour, mettre à l'intérieur vos déchets « papier » (type publicités-papier glacé-journaux-livres-annuaires-enveloppes). Si nous réussissons, ensemble, à collecter 7 tonnes,

nous pourrons ainsi récupérer jusqu'à 490 euros. Ce budget a pour but de faire baisser le coût des voyages scolaires de nos enfants pour l'année 2015/2016.

Si vous ne venez pas à l'école, n'hésitez pas à responsabiliser les enfants en leur donnant les papiers à jeter !

ATTENTION !!!

Ne pas mettre dans le conteneur: Cartons - tapisseries - vaisselle en carton-essuie-tout-mouchoirs en papier.

Merci à tous.

Le bureau

Toute l'équipe du Bureau vous attend nombreux pour participer à ces événements et remercie tous les parents qui, chacun à sa manière, contribue à l'aboutissement des projets pédagogiques.

Le bureau:

Présidente d'honneur : Marie Thérèse Chevillarc
Présidente : Christelle Germond
Vice-Président : Anthony Sabin
Secrétaire : Florence Gélou
Secrétaire adjointe : Sandrine Colin
Trésorière : Virginie Poirier
Trésorière adjointe : Claire Penloup



Membres actifs : Nicolas Bourguoin, Laëticia Certenais, Damien Henry, Tony Le Mentec, Karine Mercier, Jenny Méhat, Laurent Thomain, Mélanie Lorier, Yannick Renault

Membres : Tous les parents et l'équipe enseignante

Les membres du Bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

Pour nous contacter : amicale.laique.staignan@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le bureau



VIE
INTERCOMMUNALE

Épicerie Sociale Le Pélican



Dans "L'Echo", le bulletin d'information de la Banque alimentaire de la Mayenne, Monsieur Maurice Masson, le président, nous rappelle que c'est au début des années 80, en pleine société de consommation et face au gaspillage, que les premières associations créent des lieux d'accueil d'aide alimentaire.

Le but était de répondre aux besoins alimentaires des familles en difficulté et d'employer utilement des denrées gaspillées. Au fil du temps, les surplus alimentaires ont été plus rares, notamment en lait et en viande, et du coup, des collectes ont été lancées. En 2014, les Mayennais ont donné près de 8000 kg de

denrées lors de la grande collecte nationale de novembre.

À Laval, c'est en 1987 que l'antenne départementale de la Banque alimentaire s'est ouverte. Par la suite, des épicerie sociales ont vu le jour sur les territoires et le Pélican a été créé en 2005, à Saint-Aignan-sur-Roë.

Rien n'aurait été possible sans l'appui technique et financier de la Communauté de communes de Saint-Aignan-Renazé. Une contribution d'environ 3000€ à la Banque alimentaire de la Mayenne pour 22000 kg de denrées a été prise en charge pour la période d'octobre 2013 à octobre 2014. Les locaux, qui sont désormais mis à disposition gratuite, ont été rénovés et agrandis pour environ 45 000 €. Ce sont des efforts importants et nous remercions très sincèrement les élus.

De son côté, l'association le Pélican achète régulièrement des produits de première nécessité afin de compléter les denrées fournies par la Banque alimentaire. Les bénévoles assurent l'approvisionnement en allant à Laval à chaque distribution et accueillent les bénéficiaires lors des permanences. Leur engagement est primordial et il faut saluer leur dévouement.

Suite aux renouvellements des conseils municipaux et des CCAS, Centres Communaux d'Action Sociale, nous avons lancé un appel pour accueillir de nouveaux bénévoles et nous remercions celles et ceux qui nous ont rejoints. Cependant, nous recherchons toujours des volontaires, donc n'hésitez pas à nous contacter

L'année 2014 a été marquée par une fréquentation soutenue et les inscriptions sont toujours nombreuses. Cette tendance est malheureusement la même sur tout le département. L'épicerie a assuré 21 permanences et 70 foyers en moyenne étaient inscrits.

La distribution est assurée par une trentaine de bénévoles de la communauté de communes à Saint-Aignan-sur-Roë, un vendredi sur deux, sauf jours fériés et période juillet/août, de 14h à 17h30. Téléphone : 02.43.06.14.18

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895

Siège social : mairie de Saint-Aignan-sur-Roë, 8, boulevard Charles de Gaulle, 53390
Saint-Aignan-sur-Roë

BIBLIOTHEQUE
7, rue Relais des Diligences
SAINT-AIGNAN-SUR-ROE
tél. 09 61 37 73 31



Depuis l'an dernier, les lecteurs bénéficient des avantages du travail en Réseau avec la Médiathèque de Craon.

Exemple 1 : Des lecteurs de St-Aignan peuvent **emprunter** des documents à Renazé, ou **ailleurs** dans le Réseau, puis les **rendre** à St-Aignan, la navette hebdomadaire permettant d'opérer rapidement les retours des livres dans l'endroit d'origine.

Exemple 2 : Tous les lecteurs ayant un accès Internet peuvent **consulter le catalogue** des livres de toutes les bibliothèques du secteur, ce qui ouvre le choix parmi 70 000 ouvrages !
Car cette année s'ajoutent encore les bibliothèques du Pays de Cossé, ce qui en totalise 19 sur le Réseau !

Exemple 3 : Un auteur vous intéresse ; vous pouvez chercher si l'un ou plusieurs de ses livres sont disponibles, et dans quelle bibliothèque, puis **faire des réservations** de chez vous !

Adresse du site : <http://paysdecraon.fr/>
Onglet : Médiathèque

Bilan de l'année

Les **valises et expositions** ont, semble-t-il moins intéressé nos visiteurs que par les années passées ; à moins que nous ne les ayons pas assez mises en valeur ?
Rappel des titres : « le cochon », « le développement durable à la maison », « au jardin », « accordéons »

Plusieurs **raconte-tapis** ont servi aux moments de lecture au R A M et à l'école publique, ainsi que des **kamishibai** : ce sont des moyens originaux de lire des histoires et qui permettent de capter l'attention des enfants plus facilement !

Raconte-tapis : un décor-tapis en tissu sur lequel le conteur fait évoluer les personnages accompagne l'album.

Kamishibai : dans un cadre en bois sont glissés par le conteur de grandes illustrations, au dos desquelles sont écrites les phrases correspondant à chaque moment de l'histoire.

Yann Chaîneau a assuré une **Heure du Conte** mercredi 4 novembre ... devant seulement 4 enfants ... Dommage ... C'est un bon moment à offrir à vos enfants et c'est ouvert à tous, avec ou sans carte de bibliothèque !

Une fois par semaine, la bibliothèque accueille un groupe d'enfants des **Temps d'Activités Péri-scolaires**. Le **Centre de Loisirs** profite également régulièrement des lieux.



Dates à retenir

1 - **dès fin novembre** : les livres de l'opération « **Premier Roman** » seront à votre disposition (thème commun : voyages ... dans des pays, mais aussi dans sa vie, dans ses souvenirs...) ; le Festival du Premier Roman se déroulera à Laval du 28 Avril au 1er Mai 2016 (avec 15 des 16 auteurs présents !)

2 - **de fin janvier à mi-avril 2 016** : expo « **Eveil Musical** »

3 - **une animation au RAM** aura lieu le **16 Juin 2 016**

4 - le **samedi 2 Avril 2 016** aura lieu à Changé la journée du **Prix Bull'gomme** (une dizaine de nos jeunes lecteurs ont participé au vote qui désignera l'auteur gagnant parmi les 10 sélectionnés).

L'équipe des bénévoles a eu la joie d'avoir du renfort : Martine Briquet vient depuis juillet nous aider !



VIE
INTERCOMMUNALE

Le Centre de secours de Fontaine Couverte

Alors que nous terminons l'année 2015 par les fêtes de familles et d'amis, nous ne pouvons oublier les événements qui ont frappé le monde et notre pays cette année.

Au cours de ces terribles moments d'effroi, il y a toujours des secouristes, volontaires et professionnels, qui apportent leurs compétences pour répondre à l'urgence des besoins. Ils assument les missions de service public et c'est dans cet esprit de disponibilité pour porter secours que nous, modestes pompiers de Fontaine Couverte, sommes fiers de faire vivre notre centre de secours. Bien sûr nous vivons dans un environnement localement paisible et le faible nombre d'interventions pour lesquelles nous sommes sollicités en est le témoin. Nous ne pouvons qu'en être rassurés, mais notre existence garantit qu'en cas de besoin, il y a toujours des secouristes prêts à intervenir rapidement sur votre secteur.

Comme depuis 2011 nous avons partagé cette année nos manœuvres avec nos collègues de Cuillé et Ballots. Ces collaborations régulières nous permettent de mieux nous connaître et ainsi d'être plus efficaces en intervention. Comme annoncé l'an passé, cette année Adeline Jaffré a passé avec succès sa formation incendie. Elle peut désormais intervenir sur tout type d'alerte.

Le fait marquant cette année en termes de matériel, est le remplacement de notre voiture de prompts secours en octobre.



Pour terminer je souhaite remercier ici l'ensemble du personnel de notre centre de secours et plus particulièrement Dominique Béasse qui, après 25 ans de bons et loyaux services, cessera son activité le 31 janvier 2016. Ce départ est aussi l'occasion de vous rappeler que nous sommes prêts à accueillir de nouvelles recrues, n'hésitez pas à nous contacter.

Au nom de toute l'équipe des pompiers de Fontaine Couverte, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Adjt D. MORIN

Centre de secours de Renazé : 3 changements en 6 mois pour la continuité !

Les sapeurs-pompiers renazéens ont fêté dignement leur sainte patronne, la sainte Barbe le 5 décembre 2015. Cette cérémonie a revêtu un caractère encore plus solennel. Le chef de centre, le Lieutenant Joël GALISSON, a souhaité cesser ses fonctions de chef de centre et faire valoir ses droits à la retraite en qualité de sapeur-pompier volontaire après plus de 35 années de service. Homme de conviction, il s'est investi très tôt dans l'encadrement du centre de secours en devenant sous-officier jusqu'à devenir chef de centre, poste qu'il a occupé depuis 7 ans. Pendant ces 30 années d'encadrement, Joël a toujours su être un exemple d'engagement citoyen. Il a su diriger loyalement le centre de secours. Pour sa manière de servir, il a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon argent et a reçu l'insigne des chefs de centre échelon argent. **Bonne retraite à toi JOËL**



Passation de commandement entre le lieutenant GALISSON Joël et le Commandant THOMY Cyrille 'Chef de centre par intérim

Le Lieutenant GALISSON avait préparé sa relève en formant et préparant son adjointe ; néanmoins l'avenir professionnel de Sandrine JAGUELIN MORILLON en a voulu autrement. Ses qualités professionnelles ayant été détectées, elle a été recrutée à la communauté de commune de Nantes métropole qui lui a proposé une place de cadre. Après 20 ans de service en qualité de sapeur-pompier volontaire, elle quitte la Mayenne ; nul doute que nos homologues de Loire Atlantique proposeront de la recruter. Merci pour ton travail et nous te souhaitons de la réussite dans tes nouvelles fonctions.

Pour pallier à la convergence de ces 2 événements, le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Mayenne a nommé chef de centre par intérim, le Commandant Cyrille THOMY, le chef du groupement territorial sud. Pendant 6 mois, il devra accompagner et former les deux nouveaux cadres du centre de secours, Johann BONNEAU et Lilian LEBRET, respectivement futur chef de centre et adjoint nommés adjudants à la sainte Barbe.

Le centre de secours de Renazé est composé de 27 sapeurs-pompiers volontaires à ce jour + un sapeur-pompier professionnel (chef de centre par intérim). Nous devons régulièrement renouveler nos effectifs pour anticiper sur les départs en retraite ainsi que les évolutions professionnelles et personnelles qui génèrent des cessations d'activité.

Pour tout engagement citoyen, pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter le CSP Château-Gontier au 02 43 07 13 27 ou par courriel cspchgontier@sdis53.fr



Quelques conseils apportés par les gendarmes de la communauté de brigades de CRAON pour lutter contre les cambriolages.

Protégez votre domicile

- *Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.*
- *Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.*
- *Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.*
- *N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.*
- *Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.*
- *Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.*
- *Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.*
- *De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.*
- *Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage..*
- *Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.*
- *En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.*
- *Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.*
- *Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit,*
- *sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.*
- *Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.*
- *Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.*

Signalez à la gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" signalez votre absence à la gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Prévenez immédiatement la gendarmerie de Craon au 02.43.06.17.20 (ou le 17).
Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).
- Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
 - interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Déposez plainte à la gendarmerie (munissez-vous d'une pièce d'identité).
- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur.

Numéros de téléphone utiles :

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00



Les personnels des brigades de gendarmerie de Craon, Saint Aignan sur Roë et Cossé le Vivien vous remercient de l'attention que vous avez bien voulu porter à cet article.

Le lieutenant FONTENEAU,
Commandant la communauté de brigades de Craon- Cossé le Vivien - St
Aignan.

VIE
INTERCOMMUNALE

Bassin de l'Oudon



SOMMES-NOUS « S.A.G.E. » ? Des nouvelles de l'aménagement et de la gestion des eaux



Le S.D.A.G.E., Késako ?

Dans chaque bassin, le S.D.A.G.E. définit un cadre pour améliorer la qualité de nos rivières, de nos plans d'eau, de nos nappes et eaux côtières. Il indique la direction dans laquelle agir, précise quoi faire et dans quelles conditions. Il s'impose à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Il est accompagné par un programme de mesures qui recense secteur par secteur, les actions à mettre en œuvre.

Le prochain S.D.A.G.E. est établi pour la période 2016-2021. Il a été adopté par le Comité de bassin Loire-Bretagne le 4 novembre 2015. Ce schéma directeur est complété localement par des S.A.G.E. pour tenir compte des enjeux locaux. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été adopté pour la période 2014-2019.

Pour en savoir plus sur le S.D.A.G.E. : <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

Pour en savoir plus sur le S.A.G.E. Oudon : <http://www.bvoudon.fr/> rubrique « planification S.A.G.E. ».

30 000 avis sur les actions pour l'eau

Les résultats de la consultation nationale sur l'eau qui s'est déroulée du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 sont disponibles. En Loire-Bretagne plus de 5 000 habitants, des groupes d'acteurs, des associations, des collectivités ont donné leur avis. Il est tenu compte de ces avis dans le S.D.A.G.E.

Pour en savoir plus : <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

12 actions pour l'eau récompensées en Loire-Bretagne

12 structures (collectivités, associations, entreprises...) ont reçu un Trophée pour leurs actions exemplaires pour protéger l'eau et les milieux aquatiques : restauration d'une rivière, réduction des pesticides, gestion des eaux de pluie...

La commune d'Aviré fait partie des lauréats pour l'aménagement de l'ancien plan d'eau en « méandres de la Sazée ». A découvrir en images au travers de courtes vidéos sur le site <http://www.bvoudon.fr>



Outils pédagogiques

Des outils pédagogiques sont développés sur le bassin versant de l'Oudon dans les domaines suivants : compréhension du bassin versant et du cycle de l'eau, fonctionnement des milieux aquatiques, jardinage au naturel. Des techniciens sont également à votre disposition pour des interventions auprès des scolaires ou à l'occasion de vos manifestations. Pour découvrir les outils et passer commande : <http://www.bvoudon.fr> (lien sur la page d'accueil) ou par téléphone au 02 41 92 52 84.

Article édité par la Commission Locale de l'Eau
du bassin Jardiner au naturel



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Livré la Touche



Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Livré la Touche est chargé de la production et de la distribution de l'eau potable, de la surveillance, entretien et exploitation des ouvrages d'adduction d'eau. Le syndicat s'investit au quotidien pour assurer à ses 3 550 abonnés répartis sur 12 communes une sécurité des approvisionnements en eau potable. La production provient de 2 captages (Epronnière et Chaintres) complétée par l'usine

de Loigné sur Mayenne. Le stockage se fait dans deux réservoirs (Fontaine Couverte avec 3 000 m³ et Méral avec 300 m³). Le service technique dispose d'un nouvel atelier depuis 2014. C'est également 470 km de réseau desservant 3 550 abonnés.

❖ Le personnel du Syndicat



Service Technique

De gauche à droite : Maugan Nicolas (apprenti), Bedouet Eric, Blossse Guillaume, Béasse Bruno, Breton Jean-Claude (responsable), Raïmbault Michel (président)

Service Administratif :

Radé Marie-France (départ à la retraite au 31 décembre 2015), Verdon Lucille (sa remplaçante)



❖ Recommandations

- Contre les fuites

Pour éviter les **gaspillages** et les dépenses inutiles, restez vigilant sur votre consommation et vos installations. **Vérifiez** votre compteur, tous robinets fermés, pour détecter d'éventuelles fuites.

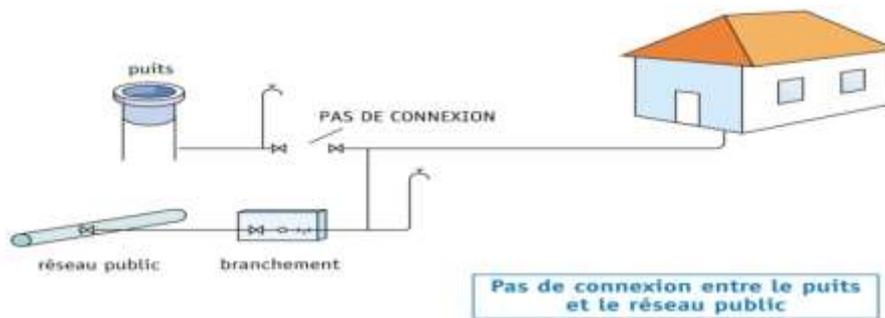
- Contre le gel

A l'approche de l'hiver, pensez à **protéger** votre compteur

- Abonnés ayant une double alimentation (puits personnel et réseau AEP)

Si vous possédez un puits, **toute communication est formellement interdite** entre votre installation privée et le réseau d'eau public.

En cas de non - respect de cette clause essentielle, il ne sera accordé aucune réduction pour fuite après compteur si l'eau du réseau venait à retourner dans votre puits. (Délibération du comité syndical du 08/11/1996)



- Courrier en provenance de Générale des Eaux Service

Si vous avez été destinataire d'un courrier en provenance de cet organisme et qui vous propose de souscrire une assurance « fuites », le **SIAEP de Livré** vous signale qu'il n'a pas mandaté cette société et qu'il s'agit d'une opération commerciale. Les abonnés restent libres de souscrire cette assurance mais s'agissant de fuites après compteur, le règlement du SIAEP de Livré prévoit un système de calcul permettant d'atténuer le coût occasionné par le surplus de consommation accidentelle.



Atelier du service technique, route de Méral à Livré

LES COORDONNÉES DU SIAEP :

Adresse postale: 8 Rue des Lavandières 53400 Livré la Touche

Courriel: siape.livre@wanadoo.fr

Téléphone: 02 43 06 14 03 (en dehors des heures d'ouverture du bureau, un répondeur vous indiquera le numéro de téléphone de l'agent d'astreinte)

Fax: 02 43 07 56 43

ANNÉE 2015

Rétrospective



ANNEE 2015

Rétrospective



Crèche de Mr et Mme Kervella